



Compte-rendu de la rencontre du 9 novembre 2018 à Saint-Brieuc

Onze personnes ont participé à cette troisième et dernière rencontre locale ReozEE dans les Côtes d'Armor, trois étaient excusées. Le thème choisi par le groupe était l'homophobie.

1. Présentation mutuelle et actualité des participant.e.s

- exposition « *Bien dans son genre* » à la MJC du Plateau et ce soir la conférence gesticulée « *Tu ne seras pas une pédale mon fils !* » de Ronan Perot.
- festival « *Migrant'scène* » de la Cimade du 15 novembre au 1er décembre 2018 à Saint-Brieuc : exposition, projections-débats, soirée DJ, soirée cuisine, théâtre & musique.
- action en temps scolaire de la Ligue 22 au lycée agricole de Merdrignac avant et après la conférence gesticulée + séance tout public le 21 novembre à 20h00.
- spectacle « *A l'ombre du Menez-Bré* » de Paul Tison le 7 décembre à Châtelaudren puis les 18 et 19 décembre à Plérin avec le soutien d'AGLAE et de SOS Homophobie.
- « *Je marche contre les violences sexistes et sexuelles* » le 24 et le 25 novembre à Dinan et ailleurs en France <http://noustoutes.org/> et <http://www.mdf22.fr/>
- section « Questions de Jeunesse » du festival du court-métrage de Brest <https://www.filmcourt.fr/Questions-de-Jeunesse.html>
- rencontre régionale annuelle RezoEE lundi 3 décembre 2018 à Saint-Brieuc

2. Homophobie - Définitions du terme

« *Cette forme est introuvable !* » - Centre national de ressources textuelles et lexicales
<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/homophobie>

Rejet de l'homosexualité, hostilité systématique à l'égard des homosexuels - Larousse
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/homophobie/40296>

Le terme homophobie, apparu dans les années 1970, vient de « homo », abréviation de « homosexuel », et de « phobie », du grec phobos qui signifie crainte. Il désigne les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Est ainsi homophobe toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuel-le-s, et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel-le-s.
<https://www.sos-homophobie.org/definitions/homophobie>

Seule la dernière définition inclut la nuance sur « homosexuel.le ou supposé.e l'être » ainsi que la notion de droit et la dimension de groupe.

Par ailleurs, tout comme la xénophobie, l'homophobie ne devient discriminatoire qu'en actes.

3. Homophobie. L'histoire, le droit et l'actualité

Quelques dates :

1750 : dernier "bûcher de Sodome" en France : deux homosexuels sont brûlés en place de Grève après avoir été condamnés.

1789 : Révolution Française, abandon de la répression pénale de l'homosexualité

1804 : majorité sexuelle discriminatoire : 15 ans pour les hétérosexuels et 18 pour les homosexuels. Notion d'"atteinte publique à la pudeur" souvent utilisée par la suite pour réprimer l'homosexualité.

1920 : Les services de police renforcèrent leur surveillance des mœurs. Les fichiers ainsi constitués, seront remis en 1941 aux autorités nazies dans le Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle.

1942 : loi portant la majorité sexuelle pour les actes hétérosexuels à 15 ans et à 21 ans pour les actes homosexuels, réprimant insidieusement l'homosexualité.

1940-1944 : Des milliers d'homosexuels sont livrés à la Gestapo à cause de fichiers illégaux de la police française. ils seront expulsés, torturés, violés, déportés et/ou exterminés.

1945 : la loi de 1942 fait partie des textes maintenus à la Libération. Alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal : "Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe mineur de 21 ans".

1949 : le préfet de police de Paris interdit aux hommes de danser entre eux en public.

1960 : vote de l'amendement Mirguet, qui fait de l'homosexualité un «*fléau social*»

1968 : adoption en France de la classificat° de l'OMS : l'homosexualité dans les maladies mentales.

1981 suppression du groupe de contrôle des homosexuels à la préfecture de police et des fichiers.

1981 : le ministère de la Santé n'accepte plus de prendre en compte l'homosexualité dans la liste des maladies mentales de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

1982 : l'homosexualité n'est plus un délit en France.

1985 : Une loi prohibe et sanctionne pénalement les auteurs de discriminations faites sous prétexte des mœurs (le terme homosexualité n'est pas utilisé).

1999 : le "Pacte Civil de Solidarité" (PACS) est voté par l'Assemblée Nationale

2001 : reconnaissance officielle que la déportation pour homosexualité a bien existé en France

17 mai 2005 : première journée internationale contre l'homophobie.

Des faits :

En 2017, les forces de police et de gendarmerie ont ainsi enregistré 1 026 infractions à caractère homophobe ou transphobe contre 1 020 en 2016 (+0,58 %). 262 actes de violences physiques ou sexuelles (soit 25,6% de l'ensemble des actes) ont été constatés. Ces chiffres, bien que stables, montrent une haine anti-LGBT toujours persistante.

www.gouvernement.fr/stabilite-du-nombre-de-crimes-et-delits-anti-lgbt-enregistres-par-les-forces-de-police-et-de

Avec 1 650 témoignages en 2017, la hausse des cas de LGBTphobies signalés à SOS homophobie se confirme (4,8% de plus qu'en 2016). Et après une année de baisse, les témoignages faisant part d'agressions physiques augmentent de 15% : 139 cas, soit une agression physique LGBTphobe tous les trois jours en France en 2017.

<https://www.sos-homophobie.org/rapport-annuel-2018>

Les discriminations persistent puisqu'**une personne LGBT sur trois a été discriminée à raison de son orientation sexuelle au cours de sa vie et plus d'une personne LGBT sur deux a déjà fait l'objet d'une agression homophobe**. Il apparaît pourtant qu'en 2017, seules 1 026 infractions homophobes ou transphobes ont été enregistrées par les forces de l'ordre et 119 saisines ont été adressées au Défenseur des droits.

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/actualites/2018/10/>

Critères du Défenseur des droits (issus de textes internationaux ou européens) :

- Orientation sexuelle
- Identité de genre

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

Critères du Ministère de la Justice :

- Sexe ou identité de genre
- Orientation sexuelle ou mœurs

<https://www.justice.fr/fiche/faire-cas-discrimination>

Les efforts qu'il reste à faire à la France pour combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre

Texte synthétique et prospectif très intéressant du Défenseur des Droits, octobre 2018

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/actualites/2018/10/les-efforts-qu'il-reste-a-faire-a-la-france-pour-combattre-la-discrimination>

4. Homophobie : exemple d'une action locale et ressources

Témoignage du Pôle Jeunesse de la MJC structuré en quatre items :

- genèse des actions développées et motivation
- contenu proposé, déroulement et public
- bilan
- et après ?

Guide pratique contre les LGBTphobies

SOS homophobie, édition 2018

Conçu autour de 37 fiches pratiques, cet ouvrage couvre une large palette de situations juridiques expliquées en termes simples. Il a été réalisé par une équipe de bénévoles juristes et écoutant·e·s sur la ligne d'appel de SOS homophobie, à partir de témoignages collectés depuis des années.

https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/guide_pratique_2018.pdf

Jeune et homo sous le regard des autres

Outil de lutte contre l'homophobie et prévention du suicide chez les jeunes homosexuels, INPES
5 courts métrages et un livret d'accompagnement pour les professionnels de la prévention, de l'éducation et de l'animation socioculturelle désireux de s'impliquer dans la réalisation d'actions de prévention de l'homophobie à destination d'adolescents âgés de 11 à 18 ans.

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/professionnels-education/outils/jeune-et-homo/outil-lutte-homophobie.asp>

Contre l'homophobie à l'École

Panel d'outils de et pour l'Éducation nationale, 2014

<http://www.education.gouv.fr/pid32090/contre-l-homophobie-a-l-ecole.html>

5. Devenir du groupe RezoEE en 2019

La densité de la séance et le contexte incertain ne nous ont pas permis d'échanger longuement sur le devenir du groupe, mais le fonctionnement « une rencontre un thème » a donné satisfaction.

Au plaisir !

Damien Boisset

Equipe d'animation RezoEE

www.rezoee.fr